



Plate-formes logicielles pour le TAL - Introduction présentation et organisation du cours

Karën Fort

karen.fort@sorbonne-universite.fr / <https://members.loria.fr/KFort/>



Précautions Covid (en classe)

- ▶ Masques
- ▶ Distance de sécurité
- ▶ Nettoyage des mains **avant** de rentrer en cours et **après** le cours (y compris à la pause)
- ▶ Aération de la pièce pendant la pause et le plus souvent possible
- ▶ Nettoyage des claviers/souris avec du gel (?)
- ▶ Apportez votre propre PC (si possible)

Présentations

Tour de table

Organisation

La forme, le fond, l'art et la manière

Prof



Vous ?



Présentations

Organisation

Contrat d'enseignement

Cours

La forme, le fond, l'art et la manière

Je dis ce que je fais

et je fais ce que je dis

- ▶ tout le monde arrive à l'heure
- ▶ tout le monde assiste à tous les cours (me signaler rapidement les cas particuliers)
- ▶ si vous parlez, parlez-**nous**
- ▶ pas de réseau social, pas de mail, pas de téléphone, pas de nourriture

- ▶ n'hésitez pas à poser des questions : il y a des questions idiotes, mais j'y répondrai aussi (une fois) !
- ▶ n'hésitez pas à me dire si :
 - ▶ je vais trop|pas assez vite
 - ▶ vous connaissez déjà ce dont je parle
- ▶ n'hésitez pas à me remettre en cause

Me contacter

- ▶ courriel (pour les devoirs ou en cas de question) :
karen.fort@sorbonne-universite.fr
- ▶ bureau : D 211 (prendre RDV par courriel)
- ▶ casier / boîte aux lettres dans le secrétariat (D 207) :
demander à la personne présente

Comportement

Rappel de quelques règles de politesse :

- ▶ quand vous écrivez un courriel, saluez au début et à la fin
- ▶ quand vous envoyez un devoir, nommez le fichier intelligemment (*Nom-NumTD.doc*, par exemple)
- ▶ écoutez les consignes attentivement

Nétiquette

<http://fr.wikipedia.org/wiki/N%C3%A9tiquette>

Organisation du cours

- ▶ 4 séances de 2h30, très orientées pratique

- ▶ évaluation :
 - ▶ examen final d'une heure
 - ▶ bonus ou malus de comportement/présence/participation

Plate-formes logicielles pour le TAL

TAL, multilinguisme et grammaires locales

- ▶ très utilisées dans les entreprises de TAL
- ▶ case à cocher dans vos CV
- mais il y a une différence entre compétences et connaissances. . .
- ⇒ comprendre les couches basses (les formalismes)

Plan (provisoire) du cours

- ▶ séance 0 : introduction et révisions Unitex
- ▶ séance 1 : Unitex : les dictionnaires
- ▶ séance 2 : Unitex : CasSys
- ▶ séance 3 : fin

Présentations

Organisation

La forme, le fond, l'art et la manière

Le plagiat et ses conséquences

Bibliographie

Citer ses sources

Chacun de mes cours sera :

- ▶ précédé d'une liste des sources principales qui l'ont inspiré
- ▶ émaillé de citations sous la forme [Church, 2011]
- ▶ suivi d'une bibliographie détaillant les citations

Parenthèse sur le plagiat

Que savez-vous du plagiat ?

Parenthèse sur le plagiat

« emprunt d'idée ou de texte à d'autres auteurs sans que la citation soit explicite » (A. Nazarenko, LIPN / Paris 13)

Ce que vous devez faire :

- ▶ citer toutes vos sources
- ▶ mettre des guillemets lors d'emprunts mot à mot
- ▶ synthétiser la pensée de l'auteur (si la citation est longue)

Pour aller plus loin

<http://www.sup-numerique.gouv.fr/cid96074/periode-d-examen-attention-plagiat.html>

Conséquences du plagiat

- ▶ le plagiat – la copie du travail d'autrui sans citation des sources – est interdit et passible de sanctions.
- ▶ ceci s'applique tant aux textes écrits qu'aux programmes ou aux présentations.
- ▶ le plagiat à l'examen entraîne la note de 0 et/ou la saisine du conseil de discipline (avec des sanctions potentiellement encore plus graves)

Conséquences du plagiat

- ▶ le plagiat – la copie du travail d'autrui sans citation des sources – est interdit et passible de sanctions.
- ▶ ceci s'applique tant aux textes écrits qu'aux programmes ou aux présentations.
- ▶ le plagiat à l'examen entraîne la note de 0 et/ou la saisine du conseil de discipline (avec des sanctions potentiellement encore plus graves)

Pire

le plagiat est un **délit**

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

Article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle.



Church, K. (2011).

A pendulum swung too far.

Linguistic Issues in Language Technology - LiLT, 6.